

*Adopte' nous  
revenir observe bien  
d'ordre d'entretien  
stichopage et techn  
de venir en bon*

# PROJET DE GESTION ET DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE DANS LA PERIPHERIE DU PARC NATIONAL DU NIOKOLO KOKA

## FICHE RESUME-PROJET PMF/FEM

**PAYS : SENEGAL**

### Organisations requérantes (présentation sommaire) :

La population dans les huit (8) communautés rurales ciblées est essentiellement composée de Mandingues, de Diakhankés, de Peuls et de Basaris. Cette population est en majorité paysanne. Ces communautés rurales sont Missirah, Dialacoto, Dimboly, Fongolimbi, Medina Baffé, Salémata, Saraya et Missirah Sirimana.

Les principales activités socio-économiques des communautés rurales sont l'agriculture et l'élevage. Les autres activités concernent essentiellement l'exploitation des ressources forestières (exploitation du bois mort, du charbon de bois, exploitation des produits de cueillette, etc.), le petit commerce et l'artisanat (puisatiers, maçons, potiers, bûcherons, tisserands, forgerons, etc.) et l'exploitation aurifère.

Sous l'égide des conseils ruraux avec l'appui financier et technique du FDL et d'autres partenaires (CERP, sous préfet), les plans locaux de développement (PLD) ont été élaborés. La démarche adoptée s'est appuyée sur une approche participative impliquant les conseils ruraux, les villages et les organisations de base à travers des concertations et enquêtes. Lors de ces enquêtes, les principales cibles ont été les conseillers ruraux, les chefs de villages, les responsables d'organisations de base. La stratégie mise en place pour toucher les chefs de villages et les responsables d'organisations de base a consisté à organiser des réunions inter-villageoises autour de villages centres regroupant les autres.

La finalité de ce travail était d'avoir des plans qui présentent le diagnostic des communautés rurales (potentialités, contraintes), les axes prioritaires de développement et les programmes d'actions.

Fort de leurs prérogatives, les conseils ruraux ayant en charge la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement, ont facilité, dans le cadre de ce projet, la mise en place de comités villageois de gestion et de lutte contre les feux de brousse comprenant des chefs de villages et des représentants de jeunes et de femmes. Ces différents comités ont mis en place un Comité Inter-Communautaire de Pilotage (CICP) chargé de la gestion du projet et de la coordination des activités. Ce CICP, composé de représentants de comités villageois, a élu un bureau restreint de 16 membres. Ce bureau sera comptable de la gestion financière et responsable de la coordination des activités du projet.

**Numéro de projet (à remplir par la coordination nationale) :**



**Date de soumission : Octobre 1999**

**TITRE DU PROJET : GESTION ET LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE**

**Personnes ressources de l'organisation (nom, titre, coordonnées) :**

**Comité Inter-Communautaire de Pilotage (CICP) :**

- **Président : Sada Souaré (Salémata)**
- **Vice président : Sadio Diouwara (Missirah Sirimana)**
- **Secrétaire administratif : Mady Cissokho (Khossanto)**
- **Secrétaire adjoint : Fodé Mady Tandian (Médina Baffé)**
- **Trésorier général : Koutoubo Sylla (Missirah)**
- **Trésorier adjoint : Marie Touré (Dakatély)**
- **Secrétaires chargés de la communication/formation : Boubacar Fadiga (Saraya) , Youssouf Dieng (Salémata)**
- **Chargés du matériel : Bakary Camara (Fongolimbi), Kaly Dansokho (Dialacoto), Agne Keïta (Dimboly)**
- **Commissaires aux comptes : Papa Sadouba Fofana (Néttéboulou), Bambo Kanté (Bandafassi), Mamadou Dramé (Tomboroncoto)**

**NB : Les CERP et les secteurs des Eaux et Forêts sont des structures conseillères techniques du CICP.**

## **PROJET**

**Domaines du PMF/FEM ciblés : La biodiversité et les changements climatiques .**

**Programmes opérationnels PMF/FEM : La lutte contre la dégradation des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité par la gestion et la lutte contre les feux de brousse.**

**Type de projet : Gestion et lutte contre les feux de brousse**

**Date de démarrage du projet : Novembre 1999**

**Durée prévue du projet : 2 ans**

## FINANCES

\* **DEMANDE DE FINANCEMENT AU PMF/FEM :**  
23 720 000 F CFA = 37825,3 US\$, (627,095 CFA = 1 US\$)

\* **APPORTS DES COMITES VILLAGEOIS :**  
8 445 000 FCFA = 13466,859 US\$, soit 28,94 % du montant sollicité au FEM.

\* **AUTRES APPORTS (FDL) :** 6 278 000 F CFA) = 10011,242 US\$.

\* **COUT TOTAL DU PROJET :** 38 443 000 FCFA = 61303,311 US\$

### I- CONTEXTE GENERAL ET PRESENTATION DE LA STRUCTURE REQUERANTE

#### 1.1 : CONTEXTE HISTORIQUE

Le Sénégal, depuis son indépendance, a opté pour une politique de décentralisation progressive qui est marquée par quelques grandes dates repères pour ce qui concerne les communautés rurales:

- en 1972, la loi 72.25 du 19 Avril 1972 crée les communautés rurales ;
- en 1990, la loi 90.37 du 8 Octobre 1990 fait du Président du Conseil Rural l'ordonnateur du budget ;
- en 1996, de nouveaux textes de lois en matière de décentralisation sont adoptés et prévoient des évolutions dans trois domaines majeurs que sont les transferts de compétences, les moyens financiers et la mise en place de structures de pilotage.

Avec la mise en place de la décentralisation, la planification, la coordination et l'impulsion des activités de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement reviennent aux collectivités locales. Ce transfert de compétences à l'échelon local constitue un élément majeur pour mieux appréhender l'état de dégradation des ressources naturelles et prendre les dispositions qui s'imposent. Sous l'égide des conseils ruraux et avec l'appui financier, institutionnel et technique du FDL et d'autres partenaires (CERP, sous préfet), les plans locaux de développement (PLD) ont été élaborés.

La démarche adoptée s'est appuyée sur une approche participative impliquant les conseils ruraux, les villages et les organisations de base à travers des concertations et enquêtes. Lors de ces enquêtes, les principales cibles ont été les conseillers ruraux, les chefs de villages et les responsables d'organisations de base.



La stratégie mise en place pour toucher les chefs de villages et les responsables d'organisations de base a consisté à organiser des réunions inter-villageoises autour de villages centres regroupant les autres.

La finalité de ce travail était d'avoir des plans qui prennent en compte le diagnostic de chaque communauté rurale (potentialités, contraintes), les axes prioritaires de développement et les programmes d'actions.

## **1.2 : SITUATION GEOGRAPHIQUE ET PRESENTATION DE LA STRUCTURE REQUERANTE**

Les communautés rurales de Missirah, Dialacoto, Dimboly, Fongolimbi, Medina Baffé, Salémata, Saraya et de Missirah Sirimana sont nées de la réforme administrative territoriale et locale, effective dans la région de Tambacounda depuis 1982.

Elles sont situées dans les départements de Tambacounda et de Kédougou et renferment des ressources en eau de surface (fleuve Gambie et ses affluents, Falémé, etc.) et des réserves forestières, fauniques et fourragères importantes (forêts classées, Parc National de Niokolo-Koba, Zone d'Intérêt Cynégétique et zones amodiées).

Les principales activités menées par les populations dans ces communautés rurales sont l'agriculture, l'élevage et l'exploitation forestière. Le tourisme et la chasse deviennent de plus en plus importants grâce à la présence d'une faune riche et variée (ZIC, PNNK et zones amodiées).

Fort de leurs prérogatives, les huit (8) conseils ruraux, dans le cadre de ce projet, ont facilité la mise en place de 31 comités villageois de gestion et de lutte contre les feux de brousse. En effet, ces comités ont mis en place un comité intercommunautaire chargé de piloter le projet. Ce comité sera comptable de la gestion et des activités du projet et ouvrira un compte bancaire à son nom. Il sera dirigé par un bureau de 16 membres au minimum qui sera composé de chefs de villages, des représentants de jeunes et de femmes leaders d'organisations de base. Les CERP et les autres partenaires seront les conseillers techniques dudit comité. Les conseils ruraux auront un avis consultatif sur les décisions.

## **II- DOMAINES FOCaux ET PROGRAMMES OPERATIONNELS DU FEM CIBLES**

Les domaines focaux du FEM ciblés sont la biodiversité et les changements climatiques. La lutte contre la dégradation des ressources naturelles et la protection de la biodiversité par la gestion et la lutte contre les feux de brousse/Ecosystème forestier.

## **III- JUSTIFICATION DU PROJET**

Les communautés rurales ci-dessus citées se trouvent dans la zone écogéographique Est du Sénégal. Elles font partie des zones les plus boisées du pays. Les formations végétales de la région de Tambacounda couvrent une superficie de 54.063 km<sup>2</sup>, soit 91 % du territoire régional. La plupart de ces formations se trouvent dans les forêts classées au nombre de 15, la zone d'intérêt cynégétique (ZIC/FALEME), le Parc National Niokolo-Koba et les zones amodiées.



## LIENS ENTRE LES OBJECTIFS DU PROJET, LES DOMAINES FOCAUX ET LES PROGRAMMES OPERATIONNELS DU FEM

<b>NOM DU PROJET : GESTION ET LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROSSE DANS LA PERIPHERIE DU PARC NATIONAL DU NIOKOLO Koba</b>	<b>Numéro de projet</b>
<b>Nom de l'organisation : COMITE INTERCOMMUNAUTAIRE DE PILOTAGE</b>	
<b>Objectifs du projet :</b>	
<p>L'objectif global est de protéger la biodiversité dans une zone à risque de la périphérie du Parc National du Niokolo Koba et de participer à l'atténuation des changements climatiques.</p>	
<b>Objectifs spécifiques :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre la prolifération des feux de brousse pour protéger le Parc National du Niokolo Koba ;</li> <li>- Restaurer l'environnement et réduire les pressions anthropiques sur les ressources naturelles du Parc par la lutte contre le braconnage, la restauration des biotopes dégradés et/ou toutes autres activités pertinentes</li> <li>- Renforcer les capacités des populations vivant dans cette partie de la périphérie du Parc National du Niokolo Koba.</li> </ul>	
<b>Domaines du PMF/FEM ciblés :</b>	
<p>Le domaines focaux du FEM ciblés sont la biodiversité et les changements climatiques.</p>	
<b>Programme Opérationnel du FEM : La lutte contre la dégradation des ressources naturelles et la protection de la biodiversité par la gestion et la lutte contre les feux de brousse/Ecosystème forestier.</b>	
<b>Durée du Projet : 2 ans</b>	

## V- RESULTATS ET ACTIVITES DU PROJET

### 5.1 RESULTATS ATTENDUS

Le résultat global est la réduction de l'ampleur des feux de brousse pour une meilleure conservation de la diversité biologique.

Les résultats intermédiaires attendus sont :

- Les connaissances techniques et les méthodes de lutte préventive et active de 31 comités de gestion et de lutte contre les feux de brousse sont améliorées et renforcées ;
- 20 pare feux sont ouverts et des feux précoces réalisés ;
- Des pare feux verts sont réalisés ;
- Le braconnage est réduit ;
- La sensibilisation et la participation populaire par la vulgarisation de la culture environnementale est accrue ;

- 31 comités de lutte et de gestion des feux de brousse et de protection de la biodiversité sont équipés et fonctionnels ;
- Des techniques d'exploitation soutenables des ressources naturelles sont mises en œuvre ;
- Un fonds de crédit revolving est libéré au profit des organisations les plus dynamiques dans la défense de l'environnement et du Parc National du Niokolo Koba.

## 5.2 ACTIVITES DU PROJET

Les activités du projet ci-dessous seront développées :

- Mise en place de comités de lutte, de gestion des feux de brousse et de protection de la biodiversité ,
- Equiper les comités de lutte ,
- Formation des comités aux techniques de lutte,
- Sensibiliser et conscientiser les comités sur les méfaits des feux, mais aussi sur la nécessité de se mobiliser pour éradiquer ce fléau ,
- Instaurer des pratiques de feux précoces avec l'appui des Services des Eaux et Forêts et des Parcs Nationaux ,
- Reboiser les limites du Parc avec l'Anacardier ou le Bombax costatum pour faire office de pare feux verts
- Sensibilisation et formation des comités, en tant que relais, sur les méfaits du braconnage ,
- Lutte contre l'érosion hydrique, reboisement, cordons pierreux et lutte contre le déboisement ,
- Vulgariser les techniques de haies vives pour la protection des terres de culture et les techniques de compostage pour la fertilité des sols ,
- Améliorer les techniques de culture en terrasse ,
- Introduction et vulgarisation de techniques d'économie d'énergie de substitution (fourneaux « bann ak suuf », foyers améliorés, biogaz) ,
- Favoriser le développement d'activités génératrices de revenus durables et pouvant être réinvestis dans la protection de l'environnement ,
- Alphabétisation ,
- Organisation de séances de formation dans les domaines de la gestion des ressources naturelles (compostage, reboisement, cordons pierreux, cultures en terrasse, haies vives, lutte contre les feux de brousse, biogaz et fabrication de fourneaux) ,
- Formation en organisation et gestion de crédits et en management des groupements communautaires de base ,
- Echanges d'expériences, visites de projets réussis (Ferlo pour les feux de brousse, etc.) ,
- Confection de panneaux, t-shirt, casquettes et diffusion de messages radiophoniques pour la visibilité du projet.



## GRILLE DES RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS CORRESPONDANTS

RESULTATS ATTENDUS	CONTENU DU PROJET
<p><b>RESULTAT 1.1</b> : 31 comités de lutte sont équipés et fonctionnels</p>	<p><b>OBJECTIF 1</b> : Lutter contre la prolifération des feux de brousse pour protéger le Parc National du Niokolo Koba</p>
	<p><i>Activité 1.1.1</i> : mise en place de comités de lutte, de gestion des feux de brousse et protection de la biodiversité</p> <p><i>Activité 1.1.2</i> : Equiper les comités de lutte</p>
<p><b>RESULTAT 1.2</b> : Les connaissances techniques et les méthodes de lutte préventive et active de 31 comités de lutte et de gestion des feux de brousse sont renforcées</p>	<p><i>Activité 1.2.1</i> : la formation des comités aux techniques de lutte</p> <p><i>Activité 1.2.2</i> : Sensibiliser et conscientiser les comités sur les méfaits des feux, mais aussi sur la nécessité de se mobiliser pour maîtriser et éradiquer ce fléau</p>
<p><b>RESULTAT 1.3</b> : 20 pare feux sont ouverts et des feux précoces réalisés</p>	<p><i>Activité 1.3.1</i> : Instaurer des pratiques de feux précoces avec l'appui des services des Eaux et Forêts et des Parcs Nationaux</p>
<p><b>RESULTAT 1.4</b> : Des pare feux verts sont réalisés</p>	<p><i>Activité 1.4.1</i> : reboiser les limites du Parc avec l'anacardier ou le Bombax costatum pour faire office de pare feux verts</p>

**RESULTAT 2.1 : Le braconnage est réduit**

**RESULTAT 2.2 : Les biotopes dégradés sont restaurés**

**RESULTAT 2.3 : Des techniques d'exploitation soutenables des ressources naturelles sont mises en œuvre**

**RESULTAT 2.4 : Un fonds de crédit revolving est libéré au profit des organisations les plus dynamiques dans la défense de l'environnement et du PNNK**

**RESULTAT 3.1 : promotion de la participation populaire par la vulgarisation de la culture environnementale**

**OBJECTIF 2 : Restaurer l'environnement et réduire les pressions anthropiques sur les ressources naturelles du Parc par la lutte contre le braconnage et/ou toutes autres activités pertinentes**

*Activité 2.1.1* : Sensibilisation et formation des comités, en tant que relais, sur les méfaits du braconnage

*Activité 2.2.1* : lutte contre l'érosion hydrique, reboisement, cordons pierreux et lutte contre le déboisement

*Activité 2.3.1* : Vulgariser les techniques de haies vives pour la protection des terres de culture et les techniques de compostage pour la fertilité des sols

*Activité 2.3.2* : Améliorer les techniques de culture en terrasse

*Activité 2.3.3* : Introduction et vulgarisation de techniques d'économie d'énergie et d'énergie de substitution (fourneaux « Bann ak suuf », foyers améliorés, biogaz)

*Activité 2.4.1* : Favoriser le développement d'activités génératrices de revenus durables et pouvant être réinvestis dans la protection de l'environnement

**OBJECTIF 3 : Renforcer les capacités des populations vivant dans cette partie de la périphérie du parc national du Niokolo Koba**

*Activité 3.1.1* : Alphabétisation

*Activité 3.1.2* : Organisation de séances de formation dans les domaines de la gestion des ressources naturelles (compostage, reboisement, cordons pierreux, cultures en terrasse, haies vives, lutte contre les feux de brousse, biogaz et fabrication d fourneaux)

*Activité 3.1.3* : Formation en organisation et gestion de crédits et en management des groupements communautaires de base

*Activité 3.1.4* : Echanges d'expériences, visites de projets réussis (Ferlo pour les feux de brousse, ...)

*Activité 3.1.5* : Confection de panneaux, T-shirt, casquettes et diffusion de messages radiophoniques pour la visibilité du projet



## VI- PLAN D'ÉVALUATION ET DE DURABILITE DU PROJET

Au cours de l'exécution des activités du projet, il sera mis en place un plan d'évaluation et de durabilité qui sera établi comme suit :

- **au niveau interne :**

**Le Comité Intercommunautaire de Pilotage (CICP)** composé des comités villageois de gestion des feux de brousse sera comptable de la gestion du projet. Il a mis en place un bureau de 13 membres dont les rôles sont définis ci-dessus. Le comité intercommunautaire veillera aux actions de gestion et lutte contre les feux de brousse dans la périphérie du parc national. Les conseils ruraux de **Dialacoto, Missirah, Fongolimbi, Dimboly, Médina Baffé, Salémata, Saraya et Missirah Sirimana.** dont les villages sont impliqués dans la gestion des feux de brousse auront un avis consultatif dans les activités du comité. En effet, la décentralisation leur confère le droit et les compétences de coordonner et d'exécuter les politiques dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement. Une évaluation des activités des comités villageois se fera tous **les six (6) mois par le CICP.** Une sorte de prix incitatif sera instaurée pour les comités qui auront enregistré les meilleurs résultats. Ces prix seront sous forme de projets générateurs de revenus. Un fonds de crédit revolving sera mis en place et permettra de réinvestir dans la protection de l'environnement.

- **au niveau externe :**

**Le FDL, le FEM, les services forestiers locaux et les CERP** sont les partenaires techniques du comité intercommunautaire de pilotage et des comités villageois de gestion et de lutte contre les feux de brousse. Le FDL et le FEM assureront l'appui financier au comité intercommunautaire de pilotage qui, à son tour, mettra des fonds au niveau des comités villageois. Les CERP et les services départementaux des Eaux et Forêts quant à eux assureront l'appui technique, la formation, l'organisation, la mobilisation et l'animation des comités ainsi que le suivi de leurs activités sur le terrain.

Les CERP en collaboration avec le FDL et le FEM feront **l'évaluation technique annuelle** des activités du comité de pilotage afin de mesurer entre autres les indicateurs ci-après :

- le nombre de cas de foyers de feux déclarés,
- les superficies traitées en feux précoces,
- les superficies brûlées par les feux tardifs,
- les superficies protégées,
- le nombre d'interventions ponctuelles,
- la fréquence des réunions de comités,
- l'assiduité des membres des comités,
- le nombre de formations reçues et le nombre de personnes formées
- les superficies reboisées, le nombre de pare feux réalisés, etc.



## VII- GESTION : STRATEGIE ET ORGANISATION

Le projet de création, d'équipement de comités de lutte et de gestion des feux de brousse a une durée prévue sur **2 ans**.

En matière de stratégie de lutte contre les feux de brousse, il a été mis en place des comités villageois de lutte et de gestion des feux chargés des activités à mener sur le terrain. Ces comités seront pilotés par un comité intercommunautaire dirigé par un bureau qui sera comptage de la gestion du projet. L'implication des services forestiers départementaux, des CERP a été requise pour la réussite du projet.

Ces comités dont la fonction de membre est bénévole ont reçu du comité de pilotage les pouvoirs de sensibilisation, d'information, d'animation, de mobilisation des populations et de gestion des feux.

Des séances de formation technique en matière de lutte active contre les feux seront dispensées aux membres des comités par les services forestiers, les agents des CERP avec l'appui financier du FDL et du FEM. De même, d'autres sessions de formation seront dispensées aux leaders de ces comités dans les domaines techniques de productions (projets générateurs de revenus, en aviculture, embouche, apiculture, artisanat local, maraîchage, arboriculture, etc.).

L'existence de structures de coordination et de concertation ou Cellules Locales d'Appui au Développement (CLAD) chargées d'exécuter les programmes d'actions des plans locaux de développement permettra d'établir avec le comité intercommunautaire de pilotage une synergie dans la mise en œuvre des stratégies de lutte.

Des personnes ressources en plus des conseillers techniques (CERP, FDL, secteur des Eaux et Forêts) pourront être cooptées soit au niveau d'autres structures (PROGEDE, ONG, CSE, etc.), soit dans les villages, une manière d'associer le maximum d'atouts pour une gestion concertée et efficace des feux de brousse.



## Calendrier des activités des comités de lutte et de gestion des feux prévus dans les 8 communautés rurales

BREVE DESCRIPTION DU RESULTAT 1.1 : 31 comités de lutte sont équipés et fonctionnels ACTIVITES	DUREE DE L'ACTIVITE EN MOIS ET EN ANNEES											
	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
1.1.1 : mise en place de comités de lutte, de gestion des feux de brousse et protection de la biodiversité	X <sub>a1</sub>	X <sub>a1</sub>										
1.1.2 : Equiper les comités de lutte		X <sub>a1</sub>										
<b>BREVE DESCRIPTION DU RESULTAT 1.2 : Les connaissances techniques et les méthodes de lutte préventive et active de 31 comités de lutte et de gestion des feux de brousse sont renforcées</b>												
ACTIVITES												
1.2.1 : la formation des comités aux techniques de lutte	X <sub>a2</sub>	X <sub>a2</sub>	X <sub>a2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>					X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>
1.2.2 : Sensibiliser et conscientiser les comités sur les méfaits des feux, mais aussi sur la nécessité de se mobiliser pour maîtriser et éradiquer ce fléau	X <sub>a2</sub>	X <sub>a2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>					X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>
<b>BREVE DESCRIPTION DU RESULTAT 1.3 : 20 pare feux sont ouverts et des feux précoces réalisés</b>												
ACTIVITES												
1.3.1 : Instaurer des pratiques de feux précoces avec l'appui des services des Eaux et Forêts et des Parcs Nationaux										X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>
<b>RESULTAT 1.4 : Des pare feux verts sont réalisés</b>												
1.4.1 : reboiser les limites du Parc avec l'anacardier ou le Bombax costatum pour faire office de pare feux verts									X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>		
<b>DESCRIPTION DU RESULTAT 2.1 : Le braconnage est réduit</b>												
ACTIVITES												
2.1.1 : Sensibilisation et formation des comités, en tant que relais, sur les méfaits du braconnage	X <sub>a2</sub>	X <sub>a2</sub>	X <sub>a2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>				X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>







BREVE DESCRIPTION DU RESULTAT 3.1 : promotion de la participation populaire par la vulgarisation de la culture environnementale	DUREE DE L'ACTIVITE EN MOIS ET EN ANNEES										
	X <sub>a2</sub>	X <sub>a2</sub>	X <sub>a1</sub>	X <sub>a1</sub>	X <sub>a1</sub>	X <sub>a1</sub>	X <sub>a1</sub>	X <sub>a1</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>
<b>ACTIVITES</b>											
<u>3.1.1</u> : Alphabétisation											
<u>3.1.2</u> : Organisation de séances de formation dans les domaines de la gestion des ressources naturelles (compostage, reboisement, cordons pierreux, cultures en terrasse, haies vives, lutte contre les feux de brousse, biogaz et fabrication d fourneaux)	X <sub>a2</sub>	X <sub>a2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>
<u>3.1.3</u> : Formation en organisation et gestion de crédits et en management des groupements communautaires de base	X <sub>a2</sub>	X <sub>a2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>
<u>3.1.4</u> : Echanges d'expériences, visites de projets réussis (Ferlo pour les feux de brousse, ...)	X <sub>a2</sub>						X <sub>a1</sub>			X <sub>a2</sub>	X <sub>a1</sub>
<u>3.1.5</u> : Confection de panneaux, T-shirt, casquettes et diffusion de messages radiophoniques pour la visibilité du projet		X <sub>a2</sub>					X <sub>a1,2</sub>			X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1</sub>

**NB** : Jan X<sub>a1,2</sub> : Signifie que l'activité se déroule au mois de janvier des années 1 et 2.



## VIII- PRESENTATION DU BUDGET

RESULTATS/ACTIVITES	POSTES DU BUDGET	PLAN DE FINANCEMENT		
		FEM (F CFA)	FDL (F CFA)	POP. & CR (F CFA)
<b>RESULTAT 1.1 : 31 comités de lutte sont équipés et fonctionnels</b>				
1.1.1 : mise en place de comités de lutte, de gestion des feux de brousse et protection de la biodiversité			465 000	
1.1.2 : Equiper les comités de lutte		5 300 000	1 000 000	
<b>RESULTAT 1.2 : Les connaissances techniques et les méthodes de lutte préventive et active de 31 comités de lutte et de gestion des feux de brousse sont renforcées</b>				
1.2.1 : la formation des comités aux techniques de lutte		1 280 000		
1.2.2 : Sensibiliser et conscientiser les comités sur les méfaits des feux, mais aussi sur la nécessité de se mobiliser pour maîtriser et éradiquer ce fléau			720 000	
<b>RESULTAT 1.3 : 20 pare feux sont ouverts et des feux précoces réalisés</b>				
1.3.1 : Instaurer des pratiques de feux précoces et ouvrir des pare feux avec l'appui des services des Eaux et Forêts et des Parcs Nationaux		1 820 000	868 000	1 650 000
<b>RESULTAT 1.4 : Des pare feux verts sont réalisés</b>				
1.4.1 : reboiser les limites du Parc avec l'anacardier ou le Bombax costatum pour faire office de pare feux verts		2 000 000	300 000	840 000
<b>RESULTAT 2.1 : Le braconnage est réduit</b>				
2.1.1 : Sensibilisation et formation des comités, en tant que relais, sur les méfaits du braconnage		1 280 000	300 000	
<b>RESULTAT 2.2 : Les biotopes dégradés sont restaurés</b>				
2.2.1 : lutte contre l'érosion hydrique, reboisement, cordons pierreux et lutte contre le déboisement		1 500 000		1 280 000
<b>RESULTAT 2.3 : Des techniques d'exploitation soutenables des ressources naturelles sont mises en œuvre</b>				
2.3.1 : Vulgariser les techniques de haies vives pour la protection des terres de culture et les techniques de compostage pour la fertilité des sols			720 000	1 280 000
2.3.2 : Améliorer les techniques de culture en terrasse			720 000	1 000 000
2.3.3 : Introduction et vulgarisation de techniques d'économie d'énergie et d'énergie de substitution (fourneaux «Bann ak suuf», foyers améliorés, biogaz)		1 750 000	860 000	465 000



RESULTATS/ACTIVITES	POSTES DU BUDGET	PLAN DE FINANCEMENT		
		FEM (F CFA)	FDL (F CFA)	POP. & CR (F CFA)
<b>RESULTAT 2.4 : Un fonds de crédit revolving est libéré au profit des organisations les plus dynamiques dans la défense de l'environnement et du PNNK</b>				
<u>2.4.1</u> : Favoriser le développement d'activités génératrices de revenus durables et pouvant être réinvestis dans la protection de l'environnement		4 000 000		1 000 000
<b>RESULTAT 3.1 : promotion de la participation populaire par la vulgarisation de la culture environnementale</b>				
<u>3.1.1</u> : Alphabétisation		930 000		
<u>3.1.2</u> : Organisation de séances de formation dans les domaines de la gestion des ressources naturelles (compostage, reboisement, cordons pierreux, cultures en terrasse, haies vives, lutte contre les feux de brousse, biogaz et fabrication de fourneaux)		1 280 000	325 000	930 000
<u>3.1.3</u> : Formation en organisation et gestion de crédits et en management des groupements communautaires de base		1 280 000		
<u>3.1.4</u> : Echanges d'expériences, visites de projets réussis (Ferlo pour les feux de brousse, ...)		930 000		
<u>3.1.5</u> : Confection de panneaux, T-shirt, casquettes et diffusion de messages radiophoniques pour la visibilité du projet		1 650 000		
<i>Sous total</i>		<b>23 720 000</b>	<b>6 278 000</b>	<b>8 445 000</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>		<b>38 443 000</b>		



## REPARTITION DES RUBRIQUES DU BUDGET DU PROJET

ACTIVITES	RUBRIQUES	MONTANT (FCFA)
1.1.1 : mise en place de comités de lutte, de gestion des feux de brousse et protection de la biodiversité	A : Sensibilisation, animation	300 000
	B : Prise en charge des membres	165 000
1.1.2 : Equiper les comités de lutte	A : Achat de matériel et équipement	6 000 000
	B : Achat fournitures	300 000
1.2.1 : formation des comités aux techniques de lutte	A : Frais de formation des comités	930 000
	B : Prise en charge des formateurs	350 000
1.2.2 : Sensibiliser et conscientiser les comités sur les méfaits des feux, mais aussi sur la nécessité de se mobiliser pour maîtriser et éradiquer ce fléau	A : Frais de déplacements et transport	720 000
1.3.1 : Instaurer des pratiques de feux précoces et ouvrir des pare feux avec l'appui des services des Eaux et Forêts et des Parcs Nationaux	A : Prise en charge des formateurs pour la sensibilisation, l'information et la formation des populations bénéficiaires	2 325 000
	B : Ouverture des pare feux nus	6 193 000
1.4.1 : reboiser les limites du Parc avec l'anacardier ou le Bombax costatum pour faire office de pare feux verts	A : Achat de matériel et équipement	1 140 000
	B : Reboisement (achat plants, entretien)	2 000 000
2.1.1 : Sensibilisation et formation des comités, en tant que relais, sur les méfaits du braconnage	A : Sensibilisation, information des comités	930 000
	B : Prise en charge des formateurs	650 000
2.2.1 : lutte contre l'érosion hydrique, reboisement, cordons pierreux et lutte contre le déboisement	A : Reboisement	1 500 000
	B : Techniques de défense et restauration (apports de matériaux, sensibilisation, projections diapos, etc.)	1 280 000
2.3.1 : Vulgariser les techniques de haies vives pour la protection des terres de culture et les techniques de compostage pour la fertilité des sols	A : Achat de plants et installation de haies vives	1 280 000
	B : Techniques de compostage pour la fertilité des sols	720 000
2.3.2 : Améliorer les techniques de culture en terrasse		1 720 000
2.3.3 : Introduction et vulgarisation de techniques d'économie d'énergie et d'énergie de substitution (fourneaux «Bann ak suuf», foyers améliorés, biogaz)	A : Sensibilisation, animation sur les technologies de substitution	930 000
	B : Formation des populations sur les techniques d'économie d'énergie de substitution	1 450 000
	C : Prise en charge des formateurs	695 000



2.4.1 : Favoriser le développement d'activités génératrices de revenus durables et pouvant être réinvestis dans la protection de l'environnement	A : Identification, formulation de projets	540 000
	B : financement de projets générateurs de revenus	4 460 000
3.1.1 : Alphabétisation		930 000
3.1.2 : Organisation de séances de formation dans les domaines de la gestion des ressources naturelles (compostage, reboisement, cordons pierreux, cultures en terrasse, haies vives, lutte contre les feux de brousse, biogaz et fabrication de fourneaux)	A : Sensibilisation des populations	540 000
	B : Formation sur les techniques de compostage, de DRS, etc.)	1 095 000
	C : Reboisement (achat de plants, fournitures, etc.)	900 000
3.1.3 : Formation en organisation et gestion de crédits et en management des groupements communautaires de base	A : Sessions de formation en organisation et en gestion de crédits	840 000
	B : Prise en charge des formateurs	440 000
3.1.4 : Echanges d'expériences, visites de projets réussis (Ferlo pour les feux de brousse, ...)		930 000
3.1.5 : Confection de panneaux, T-shirt, casquettes et diffusion de messages radiophoniques pour la visibilité du projet	A : Achat de panneaux, T-shirt, casquettes, etc.	950 000
	B : Diffusion de messages radiophoniques	700 000
<b>TOTAL BUDGET</b>		<b>43 903 000</b>



**LISTE DES MEMBRES DU COMITE INTERCOMMUNAUTAIRE DE  
PILOTAGE**

<b>PRENOMS ET NOM</b>	<b>VILLAGES</b>
SADA SOUARE	SALEMATA
YOUSOUF DIENG	SALEMATA
SAMBA CAMARA	DAKATELY
MARIE TOURE	DAKATELY
BAKARY CAMARA	FONGOLIMBI
DOURA NIAKHASSO	FONGOLIMBI
AGNA KEITA	DIMBOLY
SAIDOU SOUARE	DIMBOLY
MAMADOU CISSOKHO	MISSIRAH SIRIMANA
SADIO DIOUWARA	MISSIRAH SIRIMANA
MADY CISSOKHO	KHOSSANTO
MADY DAGNOKHO	KHOSSANTO
BOUBACAR FADIGA	SARAYA
BINTOU MADY DANFAKHA	SARAYA
MORO SYLLA (JUNIOR)	MISSIRAH
ABDOULAYE TOUNKARA	MISSIRAH
KOUTOUBO SYLLA	MISSIRAH
FODE MADY TANDIAN	MEDINA BAFFE
KEMOKHO BIAGUI	MEDINA BAFFE
TONGOUNDE BA	IBEL (BANDAFASSI)
BAMBO KANTE	PATASSI (BANDAFASSI)
MAMADOU DRAME	TOMBORONCOTO
KARFA KEITA	TOMBORONCOTO
TALLA CAMARA	DIALACOTO
KALY DANSOKHO	DIALACOTO
PAPA SADOUBA FOFANA	NETTEBOULOU
DIEYNABA DIALLO	DJINKORE PEUL (NETTEBOULOU)